DÉODATIENS

4 ANS D'ACTION: PLUS DE 85 % DES ENGAGEMENTS TENUS!

Sept thèmes, dix promesses par thème. Le candidat David Valence avait un programme clair pour la ville. Quatre ans après l'élection municipale, 85 % des engagements ont été tenus par la nouvelle Municipalité. Revue de détail.





GARAGE CHARAUD SAS

60 route de Colmar 88 100 Sainte-Marguerite

03 29 55 12 44

(1) Prix conseilé de la série spéciale Opd Corna Enjoy 3 partes 1.475 ch après déduction de Eléco Prime Opd de 3 999 € et de la prime à la convenient gouvernementale de 1 000 € conscondition de reprise pour mier au rebut de vetre vehicule Direal immatriculé pour la pennière fois avant 2001 on essence avant 1997 et sous réserve de béséficier de la prime à la convenient gouvernementale (conditions sur service-public fr). Offer son cumulable, nécervée aux particuliers, valuble pour l'achat d'une Opd Cerva noire, émettant motion de 130 g de CO2/km, tarif distois 18.5 av 221 11/207 dans la Breite des stocks dispossibles, consumable en France métropolitaine (sequius 31/03/2086 dans la Résence Opd participant, Modile préciserité ») (opd Cerva sière, épochée Enjoy 3 portes 1.4.75 ch avec options pointere energe et Pack Style au pris consulté de 9 720 €, evantage client déduit, opd.6.
Como mixte genume Corsa (U/00km) : 3.5/5.9 et CO2 (g/km) : 93/106.





DAVID ANGLESIO

Successeur de Me Lallement, Me Mehl, Me Tabary Tél.: 03 29 56 12 35 / Fax: 03 29 56 71 47 anglesio.david@notaires.fr



03.29.56.10.35

mino baia 88049@notaires tr



SENONES

EXCLUSIVITE Appartement de caractère dans le châteaux des Princes de Salm, d'une surface lor carrez de 80 m², au 1 s' étage avec ascenseur. 2 belles chambres, grande pièce à vivre, cuisine équipée. Emplacement de parking. Très belle prestation.

Prix: 56 000 € négociation incluse / DPE: D



NAYEMONT LES FOSSES

EXCLUSIVITE Très belle maison dans un écrin de verdure. Composée de 2 chambres en rdc et une à l'étage, cuisine équipée, grand salon-ééjour, sous-sol complet terrasse exposé plein sud. Possibilité d'une grande pièce supplémentaire à l'étage. Le tout éditle sur un joi terrain de 1279 m². Taxe foncière : 62/€.

> Prix : 147 000 € négociation incluse / DPE : E



SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

EXCLUSIVITE centre ville. Très bel appartement, dans résidence au 1º étage avec ascenseur. Comprenant : une entrée avec half de réception, 2 chambres, une sale de bains, une sale d'esu, cuisine équipée donnant sur terrasse plein sud. Très belle pièce à vivre avec baies vitrées. Vue magnitique sur Saint-Dié. De nombreux placards, un garage, une cave.

Prix: 120 000 € négociation incluse / DPE: D



TAINTRUX

Maison style ferme d'une surface habitable d'environ 146m°. Edité sur un terrain de 1225m° clos. 4 chambres, cuisine, salon, salle à manger, salle de jeux, abelier, grand cettler, grands comblés pouvart être aménagés. Garage et dépendance.

Prix : 107 000 € négociation incluse / DPE : sans



Parole tenue

4 ans de mandat et **plus de 85 % des engagements déjà tenus...** Dans ce numéro spécial, qui sera suivi d'un autre consacré aux réalisations quartiers par quartiers, nous avons choisi de **passer en revue l'ensemble du projet** que la liste « Saint-Dié Avenir » avait proposé avec succès à vos suffrages, en mars 2014.

C'est pour nous l'occasion de vous montrer, très concrètement, que **notre ligne de conduite n'a pas varié**. Nous sommes fidèles à nos objectifs : **redressement financier**, **qualité de vie**, **attractivité**. Il faut bien sûr réagir aussi à ce qui peut surgir d'opportunités inattendues, mais cette **fidélité aux engagements** nous paraît essentielle.

Je tiens à remercier une nouvelle fois **l'équipe municipale** qui m'entoure : elle ne ménage pas sa peine, son travail, son énergie. **Je pense aussi aux services de la Ville et de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges**, très mobilisés pour faire avancer notre Ville et la Déodatie.

Il y a tant de choses à accomplir encore ensemble!

Pour ma part, l'enthousiasme est le même qu'il y a quatre ans.

Ma détermination s'est encore renforcée. Des perspectives se sont enfin ouvertes.

Notre ville bouge, avance, se transforme, innove!

Ensemble, nous pouvons être fiers d'être Déodatiens.



Fidèlement Votre Maire, **David Valence**



SOMMAIRE

4-5

Priorité à l'activité économique et à l'emploi!

6-7

Une ville plus ouverte pour gagner la bataille de l'attractivité

8-9

Assurer la sécurité au quotidien

10-11

Un contrat de démocratie locale et de transparence

12-13

Une ville plus solidaire, pour tous les âges

14-15

La culture et le sport, des atouts pour notre ville

16-17

Le choix du développement durable et de l'écologie pour notre ville

20

Orchestival:

toujours plus avec Orchestre +

22

Éducation : bien s'épanouir à l'école

23

Agenda des sorties

Directeur de la publication : David Valence / Rédactrice en chef : Laetitia Martel / Rédacteurs : Laure Costalonga, Nadine Malbrun, Fabienne Schneider, Josée Tomasi / Réalisation technique : Aurélie Anneheim, Laurent Stoll / Photographies : Tristan Cuny, Mélina Georgeon, Maxime Perrotey, Sylvain Pasquet / Impression : l'Ormont imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges / Charte graphique : DargDesign Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau - 06 22 51 69 51



Priorité à l'activité économique et à l'emploi!



1. Baisse des tarifs du tunnel Maurice-Lemaire

Une baisse importante, durable et sincère des tarifs du tunnel Maurice-Lemaire, à Sainte-Marie-aux-Mines, a été obtenue enfin en 2016. Le rôle de David Valence a d'ailleurs été reconnu dans ce résultat tant attendu. Les prix sont passés de 8 euros à 6,10 euros pour les voitures et de 65 euros à 28,70 euros (au 01/02/2018) pour les poids lourds. De quoi faciliter les échanges avec l'Alsace et soulager le trafic poids lourds dans les cols vosgiens.

$ig(m{ imes}ig)$ 4. Créer un conseil des entrepreneurs déodatiens

Cet engagement reste à formaliser même si un groupe de chefs d'entreprises s'est réuni à plusieurs reprises autour du Maire de façon informelle. La Municipalité est, depuis son installation, totalement à l'écoute des entrepreneurs et active avec eux tous les leviers possibles pour sortir la ville et ses professionnels d'un contexte économique qui les fragilise.

5. Des appels d'offres allotis pour plus d'égalité

Les appels d'offres étaient trop souvent passés en grands agrégats, ce qui favorisait les grandes entreprises extérieures à notre bassin d'emplois. Aujourd'hui, et suivant les recommandations de la Cour des Comptes, les

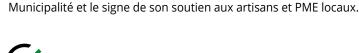
appels d'offres émis par les services sont scindés par lots, permettant ainsi

aux entreprises locales d'y répondre. Il s'agit d'une source d'économie pour la



2. Soutien au plan de couverture de la fibre optique : sans fibre optique pas d'attractivité!

Le déploiement de la fibre a débuté à Saint-Dié-des-Vosges en 2014. Le lot 1 a concerné 3 900 logements pour 2015 - 2016 soit 32 % de couverture de la ville. Les quartiers Robache, l'Orme, Saint-Roch, Marzelay, Villé, la Pêcherie et la zone d'Hellieule intégrés dans le lot 2 sont concernés par un maillage commencé début 2016. Le lot 2 concerne 2 594 logements soit au total 53 % de couverture de la ville. Le lot 3 concerne 3079 logements et débutera fin 2018. En 2020, la quasi totalité de notre Ville sera fibrée.



6. L'innovation soutenue

La Ville soutient les filières innovantes et porte un regard particulier sur l'InSIC, le CIRTES et INORI qui forment un campus performant dédié à l'enseignement supérieur, la recherche, le développement et l'innovation. Créé par la Municipalité, le Salon du Numérique attire les entrepreneurs autant qu'un public très large et familial. La troisième édition a rassemblé une quarantaine d'exposants et de nombreuses animations numériques sur trois jours.



3. Pour la modernisation de la ligne ferroviaire Saint-Dié-des-Vosges/Strasbourg et le maintien de la liaison TGV

Vice-Président du Conseil régional Grand Est en charge des transports, David Valence avait alerté sur une dégradation du service susceptible de pénaliser l'activité des entreprises implantées sur le territoire de la Déodatie. Il a aussi présenté une motion de défense du TGV dans les villes moyennes, adoptée à l'unanimité en décembre 2017, à l'heure où des dessertes comme Epinal, Remiremont, Saint-Dié-des-Vosges ou Forbach pourraient être menacées. David Valence a obtenu la garantie du maintien de la ligne Saint-Dié-des-Vosges/Strasbourg à la faveur d'un investissement de 16 millions d'euros pour rétablir la circulation entre Saint-Dié-des-Vosges et Saâles. Saint-Dié-des-Vosges doit profiter de sa situation centrale entre les deux métropoles de Nancy et Strasbourg. Le combat continue pour le maintien de la portion Epinal/Saint-





7. Pépinière d'entreprises et aménagement d'un véritable centre d'affaire près de la gare

Le bilan de la Pépinière en 2017 montre un excellent taux d'occupation. Actuellement dix entreprises y sont hébergées ainsi que le FabLab. L'espace total de 294 m² de bureaux est occupé à 81 % et celui des 672 m² d'ateliers à 100 %.



8. Veiller à ce que l'offre de formation corresponde aux besoins des entreprises

Le fait d'être présente dans les conseils d'administration des établissements scolaires et des organismes de formation et d'aide au retour à l'emploi permet à la Municipalité d'être vigilante sur la qualité et la diversité des offres de formation, afin qu'elles correspondent aux besoins des entreprises de notre bassin d'emplois.



9. Des aides aux entreprises qui embauchent

Afin de favoriser et soutenir l'emploi dans les quartiers Politique de la Ville l'exonération de cotisation foncière des entreprises (CFE) durant cinq ans pour les établissements professionnels installés sur les périmètres prioritaires Saint-Roch-L'Orme et Kellermann-Foucharupt a été décidée : ceux qui s'installent, mais aussi ceux qui sont déjà installés. Sont retenues les entreprises de moins de dix salariés qui réalisent moins de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires. Elle a contribué à la création au sein de la Communauté d'Agglomération d'un service de développement économique dédié à l'accompagnement des entreprises et la recherche.



10. Mobilité, clef du retour à l'emploi

Pour tout demandeur qui prend le chemin du retour à l'emploi, la Municipalité a créé une aide sous certaines conditions. Son montant total est fixé à 150 euros mensuels et sera versé au cours des trois premiers mois de la reprise d'activité. Le demandeur d'emploi doit justifier d'un CDI ou CDD d'au moins trois mois et effectuer un trajet d'au moins 45 kilomètres depuis son domicile (soit 90 kilomètres aller-retour).

Une aire de covoiturage a été créée en entrée de Ville près du rond-point Henri-Kärcher et des bretelles d'accès à la RN 59. Elle permet le stationnement de 31 véhicules. Un coût total de 134 964 euros pour ce projet porté par l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.



réalisé ou en cours de réalisation



à l'étude



non réalisé

LES BONUS

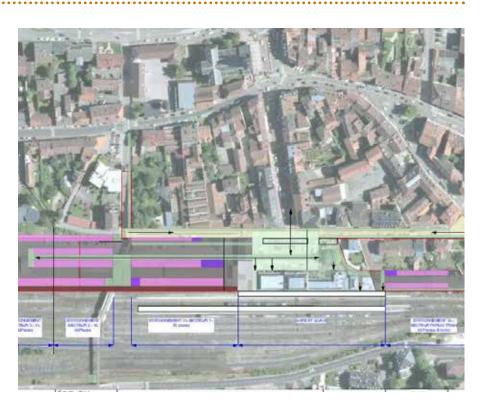
Un pôle d'échange multimodal

Faciliter l'utilisation des différents modes de déplacement : piétons, vélos, deux roues motorisés, voitures, bus urbains, départementaux, régionaux... en favorisant les points de stationnement sur un pôle d'échange multimodal, beaucoup de villes en rêvent. Saint-Dié-des-Vosges le fait ! Après de longues années de discussions avec la SNCF et l'EPFL, l'emprise à l'ouest de la gare, du parvis et de la passerelle sera achetée par l'EPFL puis la Ville. Une étude, la déconstruction et la dépollution réalisées, les travaux pourraient commencer en 2018 (déconstruction).

Privilégier le commerce local

La prime versée par la Municipalité aux agents lors des fêtes des Mères et des Pères a été transformée en chèques cadeaux à utiliser chez les commerçants de Saint-Dié-des-Vosges, soit 132 630 euros au total pour l'économie déodatienne.

Les élus locaux se sont mobilisés pour bénéficier du soutien de l'État afin de mettre en place une stratégie de dynamisation du centre-ville, notamment en ayant recours à un manager.





Une ville plus ouverte pour gagner la bataille de l'attractivité



1. Intercommunalité : une grande communauté d'agglomération à l'horizon 2020 dans le respect des autres communes de la Déodatie et sur la base d'une neutralité fiscale. Sur ce dossier, c'est allé beaucoup plus vite!

Alors qu'en 2013, Saint-Dié-des-Vosges n'appartenait à aucune communauté de communes (cas presque unique en France !), la Communauté d'Agglomération a été construite en deux bonnes années pour être effective au 1er janvier 2017 en regroupant 77 communes et 80 000 habitants sous la présidence de David Valence. Elle s'est organisée autour de deux grandes priorités : le développement économique et touristique et la cohésion territoriale et l'accès aux services. La neutralité fiscale décidée garantit une stabilité fiscale du bloc communal (commune + agglomération).



commerçants Rive Gauche et l'association des Amis de la place du Marché peuvent compter sur le soutien et l'appui technique et logistique de la Ville pour leurs manifestations : les repas-concerts des vendredis d'été, Un Jardin dans ma Ville, les vide-greniers et salon des collectionneurs ou encore les fêtes de Noël. Les événements portés par d'autres structures sont également soutenus fortement, dès lors qu'ils permettent de dynamiser le centre-ville : c'est le cas de la Nuit Blanche (la subvention de l'UDAC a été augmentée de 12 000 euros en 2017 à 20 000 euros en 2018) et du Salon de l'Habitat, par

L'Union Des Artisans et Commerçants déodatiens (UDAC), l'association des

4. Soutenir les projets d'animations portés par les commerçants sans municipaliser les initiatives



2. Rapprochement avec le Sillon Lorrain

Le Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain est un syndicat mixte composé des intercommunalités de Thionville, Metz, Nancy et Epinal dans l'objectif de favoriser la compétitivité et le rayonnement de territoire Nord-Sud au sein de la région Grand Est. L'intercommunalité de Saint-Dié-des-Vosges est devenue le premier territoire associé au Sillon Lorrain dès 2016!



5. Revoir le stationnement payant pour développer l'attractivité

Des plages horaires ont été libérées : l'accès au stationnement voirie est gratuit chaque jour à partir de 18 h et tous les samedis dès 15 h. Plus de places aussi, puisqu'un tiers du parc (500 places) a été rendu gratuit depuis



3. Donner un nouveau souffle à la politique des jumelages

Les liens avec plusieurs des villes jumelles, ainsi qu'avec la frégate La Fayette, ont été renforcés. Divers projets ont été soutenus et impulsés : événements culturels (expositions sur le Sénégal et Meckhé, concerts...), animations (avec Arlon à l'occasion du FIG 2016), échanges de jeunes (dans les domaines scolaire, musical, des arts du cirque avec Zakopane notamment) et à caractère sportif, valorisation touristique, action de développement nord-sud.



6. Simplification du système de quart d'heure de stationnement gratuit pour les Déodatiens

Sur simple présentation de la carte grise de leur véhicule et de la taxe d'habitation de leur domicile, tous les Déodatiens peuvent bénéficier d'un quart d'heure de stationnement gratuit chaque jour, grâce à la Carte résident.



7. Accueillir de nouvelles filières universitaires

Une Licence professionnelle Tourisme Activités de Montagne a été ouverte dès septembre 2015. Un travail à plusieurs puisque, grâce au soutien de la Ville, l'IUT de Saint-Dié-des-Vosges endosse la responsabilité pédagogique et administrative de ce projet porté par le CFA de Sainte-Marguerite, tandis qu'une partie de la formation se déroule au lycée de la Haie-Griselle à Gérardmer.



8. Liaisons par bus entre l'IUT et le centre-ville

Le sujet a été examiné dans le cadre du renouvellement très rapide de la Délégation de Service Public (DSP) Transports, devenue compétence de l'Agglomération. Pour des raisons économiques et de priorité accordée au volet interurbain (TAD Gares et TAD Interurbain), les premières ébauches de solutions n'ont pas été retenues. Les élus se sont donné plus de temps de réflexion sur ce sujet afin de trouver une solution satisfaisante tant économiquement que pour le public de l'IUT, dans le cadre du renouvellement de la DSP. En revanche, les bus circulent enfin le dimanche à Saint-Dié-des-Vosges depuis janvier 2018!



9. Développement touristique : des locaux plus adaptés pour le nouvel office de tourisme intercommunal et mise en place d'itinéraires de découverte de 2-3 jours

Au cœur de la ville, le pôle La Boussole consacrera en 2020, 200 m² au tourisme, soit cing fois plus que l'actuel bureau situé le long de la Meurthe. Ce projet permettra la mise en valeur des produits locaux et de l'offre touristique proposée sur le territoire et sur l'ensemble du massif des Vosges. Totalement intégré au pôle culturel, auréolé de sa labellisation «Qualité tourisme» et de son classement en Première Catégorie, obtenus en 2018, l'office de tourisme va pouvoir jouer pleinement son rôle d'accueil et d'accompagnement auprès de son public.



🔰 10. Aménagement d'une aire de camping-car

Située à la Vanne de Pierre, dans un cadre naturel protégé et proche du centre-ville, l'aire de camping-car intercommunale ouverte depuis mai 2016 après des travaux d'un montant de 148 000 euros, propose 42 emplacements accessibles à l'année 24h/24 et propose vidanges eaux noires et eaux grises, eau potable, électricité et wifi compris. En 2017, 2 273 nuitées ont été enregistrées!





réalisé ou en cours de réalisation



à l'étude



non réalisé

LES BONUS



Coopération alsacienne

David Valence, maire de Saint-Dié-des-Vosges, et Marcel Bauer, son homologue de Sélestat, croient en une coopération entre ces deux cités de taille identique. Pour Saint-Dié-des-Vosges, il s'agit de rompre le cercle d'isolement de la ville en s'appuyant sur trois bases : la culture, le tourisme et les transports. Déjà très proche de Nancy et de Lunéville depuis 2014, Saint-Dié-des-Vosges a donc le regard tourné vers l'Alsace. Vers Sélestat, à 40 km, vers Colmar et pourquoi pas vers Strasbourg.

Projets Cœur de Ville

Phase I. L'emprise de 12 900 m² de l'ancienne piscine n'a pas trouvé acquéreur, contrairement à ce qu'indiquait le dernier budget voté par la précédente Municipalité. Un mal pour un bien pour l'équipe de David Valence, soucieuse d'intégrer la nature en ville pour casser l'aspect minéral de la cité. Ainsi est né le Jardin Simone-Veil, dont la vocation est de réunir les deux centres-villes, en créant un lieu intergénérationnel dans un cadre naturel particulièrement arboré et fort de plus de 2 000 m² d'aires de

Phase II. Profitant des travaux d'envergure pour l'extension du réseau de chauffage urbain menés par la société Dalkia, la Municipalité va revoir totalement la physionomie de la rue Dauphine avec notamment la plantation de végétaux, l'amélioration du stationnement et la création de pistes cyclables.



Assurer la sécurité au quotidien



La police municipale a été complètement réorganisée et trois nouveaux postes de policiers ont été créés. La police de Saint-Dié-des-Vosges est la plus importante police municipale du département des Vosges. Elle est également armée. Mieux formée, travaillant plus en liens très étroits avec la police nationale, la police municipale, professionnalisée, regroupe seize policiers municipaux et huit agents de surveillance de voie publique.

2. Le réseau des caméras de vidéosurveillance sera progressivement étendu

130 appareils, dômes et fixes, composent le parc de vidéoprotection : une trentaine sont situés sur la voie publique, les autres étant installés dans ou à proximité des bâtiments publics. Une remise à plat du dispositif a été opérée : les bâtiments communaux étant désormais équipés d'alarmes, le déploiement des caméras a été élargi sur la voie publique. La finalisation du maillage est prévue pour 2018, avec une trentaine de nouvelles caméras

3. L'éclairage public sera revu et adapté

Des leds ont été installées à la place de lampes à sodium dans de nombreux quartiers depuis 2014. Par ailleurs et depuis juin 2016, l'éclairage public est coupé de 00 h 30 à 4 h 30 sur la ville, à l'exception du centre, des entrées de ville, des abords de l'hôpital, des maisons de retraite et des Quartiers Politique de la ville. Au début du mandat, le coût total de l'éclairage public s'élevait à 363 000 euros par an à la charge de la collectivité ; en 2017, il était de 258 000 euros, soit une baisse de 28,8 % due à la réduction des durées d'éclairage et au CREM.



4. Actions de prévention et de sensibilisation des jeunes au respect et à la citoyenneté, dès l'école primaire

Les élèves des écoles primaires sont essentiellement sensibilisés à la sécurité routière et aux gestes écocitoyens. Depuis peu, les collégiens ont également droit à des actions de prévention (drogue, alcool, vitesse...) dispensées par les policiers municipaux.

5. Soutenir l'action des centres de médecine préventive pour lutter contre les conduites addictives, la consommation d'alcool ou de drogues

Le service social du CCAS, notamment, travaille en lien et en coordination avec les partenaires du territoire qui sont en charge des problématiques d'addiction : le Centre Médico-Psychologique et le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention des Addictologies. Les relations sont quasi-quotidiennes.





6. Sécuriser les abords des établissements scolaires

C'est fait à l'école Paul-Elbel, Clémencet-Darmois, Baldensperger, Beaujardin, Sainte-Marie... Cette sécurisation se matérialise par des dépose-minute, une signalétique adaptée, des limitations de vitesse et la création de places de stationnement...Plusieurs centaines de milliers d'euros ont été investies chaque année à cette fin ! Sans oublier la présence régulière des forces de police aux entrées et sorties d'école.



7. Accès direct entre le lycée Jacques-Augustin et son annexe rue Thurin

Des contacts ont été pris avec des propriétaires fonciers et la Municipalité est en cours de négociation pour acquérir les terrains suceptibles de permettre la réalisation d'une liaison directe entre le lycée et la rue Thurin.



8. Remise à plat du plan de circulation urbaine

Un plan global de déplacement a été travaillé à partir de fin 2016 pour permettre d'élaborer une meilleure manière de réguler les flux de circulation (notamment rive gauche), d'optimiser la coexistence pacifique entre les automobilistes, les cyclistes, les piétons et les bus, de tenir compte des aménagements qui devront être faits dans le cadre de certains projets, de développer un pôle d'échange multimodal sur le site de la gare. Cette étude permettra également de réfléchir à l'attractivité du centre-ville de manière globale et à la manière de donner une image positive de la cité aux personnes qui la traversent, tout en intensifiant la présence de la nature et la lutte contre les nuisances fortes.



9. Lutter contre la vitesse excessive le long d'axes très empruntés

Avenue de Verdun, avenue de Robache, route d'Herbaville, rue d'Epinal... sont régulièrement sous la surveillance des polices municipale et nationale.

Deux radars mobiles sont désormais utilisés à cette fin. Ailleurs, rue des Travailleurs, dans la zone d'Hellieule, rue de la Prairie ou rue du Cimetière-Militaire par exemple, des dispositifs permanents ont été adoptés pour réduire la vitesse des automobilistes : coussins berlinois, aménagements floraux, chicanes ou modification de la signalétique...





10. Création d'un réseau de pistes cyclables digne de ce nom

C'est l'une des principales composantes du projet Cœur de Ville. En 2018, d'importants travaux seront menés notamment rue Dauphine, avec intégration d'une piste cyclable à double sens. La requalification des berges de la Meurthe devra également faire la part belle aux mobilités douces.



réalisé ou en cours de réalisation



à l'étude



non réalisé

LES BONUS

L'armement de la police municipale

La demande avait été formulée par les agents eux-mêmes et relayée par les syndicats. L'armement des policiers municipaux a été acté par les élus comme par les services de l'État et est devenu effectif début 2017. Après deux jours de formation à la législation et une cinquantaine d'heures dédiées à la pratique du tir mais aussi à l'entretien et au stockage du matériel, six policiers municipaux ont reçu les autorisations individuelles délivrées par le Préfet pour le port d'un revolver Manurhin MR 73 calibre 38 spécial. Aujourd'hui, dix policiers municipaux sont dotés d'une arme à feu et un onzième est en formation. L'objectif : protéger les Déodatiens autant qu'eux-mêmes. Cet équipement se veut avant tout dissuasif.

Le renouvellement du matériel

Depuis 2014, la Police Municipale a été équipée en appareil à verbaliser (PV électroniques). Mais surtout, de nouvelles radios sont entrées dans le circuit. Les agents étaient contraints d'utiliser les téléphones portables personnels pour communiquer, tant le matériel était auparavant vétuste!





Un contrat de démocratie locale et de transparence



1. Un maire qui vit à Saint-Dié-des-Vosges

David Valence avait promis de s'installer à Saint-Dié-des-Vosges. Il a quitté toutes ses activités professionnelles à Paris. Il habite et a investi à Saint-Diédes-Vosges, rue d'Alsace.



2. Réaliser un audit financier

Il fallait voir clair dans la nébuleuse des finances de la Ville. Sitôt installée, la Municipalité a demandé un audit. Octobre 2014, le cabinet Deloitte dessinait trois possibilités dont celle de poursuivre la politique engagée par la précédente Municipalité au risque de la mise sous tutelle. Il était exclu d'augmenter les impôts. Une solution courageuse a été retenue, celle de baisser les charges à caractère général et de gestion courante de 8 % et de 2 % celles de personnel en 2015, 2016 et 2017 sans augmenter les impôts.



3. Désendetter la ville en réduisant les dépenses de fonctionnement

Au 1er avril 2014, la dette s'élevait à 63,8 millions d'euros, soit 2 848 euros par habitant, tous budgets confondus. L'investissement était très faible, plombé par des charges de fonctionnement qui ne laissaient aucune marge de manœuvre. Par une politique rigoureuse de réduction des charges, les dépenses de fonctionnement ont été revues fortement à la baisse, passant de 35 millions d'euros à 27 millions d'euros estimés en 2018. Les indemnités des élus ont baissé de 10 % par rapport à l'ancienne équipe dès la première année. Au terme du budget 2017, le désendettement était assuré à hauteur de 6,9 millions d'euros par rapport à 2014 et devrait encore s'alléger de 1,7 million en 2018, alors que la fiscalité communale et intercommunale reste stable.



🟏 4. Baisse du prix de l'eau : enfin !

La Ville a obtenu une baisse du prix de l'eau (17,88 % d'économie pour une consommation annuelle de 120 m³, soit plus de 100 euros par foyer) en 2016. Beaucoup en ont parlé, l'équipe municipale l'a fait!





5. Open data

L'open data, c'est la possibilité pour tout citoyen d'avoir accès en temps réel aux données publiques. Une mise en place qui prend du temps, notamment en raison de contraintes techniques et de confidentialité. Cela reste l'un des objectifs à atteindre avant la fin de ce mandat.



6. Soutien aux associations

Une commission spécifique d'attribution a été créée, composée d'élus de la majorité comme des oppositions. Elle étudie chaque année la situation des clubs et associations pour définir le montant de la subvention qui peut leur être alloué dans la clarté. Cette aide dépend de plusieurs critères : nombre de membres et notamment de membres déodatiens ; implication dans la ville, participation aux grands événements autres que la Fête du sport et des associations; utilité sociale, mixité, insertion, intergénérationnalité...; doublon ou non entre les activités de l'association et ce qui est proposé en direct par la Ville (ex : programmation culturelle) ; hébergement (salles municipales ou privées) ; situation budgétaire... Hors CCAS, Caisse des Ecoles et Contrats Enfance Jeunesse, ce sont plus de 600 000 euros qui sont consacrés chaque année au soutien aux associations.



7. Rétablissement des Conseils de quartiers

Deux premiers conseils citoyens ont été créés pour les quartiers de Saint-Roch/L'Orme et de Kellermann. La présence de médiateurs dans les quartiers a été renforcée. La Municipalité définit des priorités pour les quartiers : l'égalité hommes-femmes, le rapprochement avec le centre-ville, le retour à l'emploi... dans le Contrat de Ville signé en juin 2015. Deux médiateurs supplémentaires ont été recrutés pour le quartier Saint-Roch.



🕽 8. et 9. Conseils municipaux

Le conseil municipal se réunit une fois par mois suivant un calendrier connu longtemps à l'avance. Le respect de l'opposition municipale et des commissions est de rigueur. L'opposition est écoutée. Le Conseil Municipal des Jeunes (réélus début 2017) a été ouvert aux collégiens et lycéens. Il participe à sa mesure aux décisions de la Ville. Parmi les décisions voulues par la Municipalité, la création d'une commission d'odonymie, dans laquelle siège l'opposition, est chargée d'étudier toutes les demandes de changement de noms des rues et lieux de la ville. De les rejeter ou d'y adhérer.



10. Magazine municipal

Le magazine municipal a changé. Pour plus d'informations et davantage de modernité, il est devenu «Déodatiens». Le journal est distribué dans toutes les boîtes à lettres, ses colonnes sont ouvertes à tous, jeunes et moins jeunes. Un large espace, équivalent à une page de l'ancien format, est réservé à l'opposition.





réalisé ou en cours de réalisation



à l'étude



non réalisé

LES BONUS

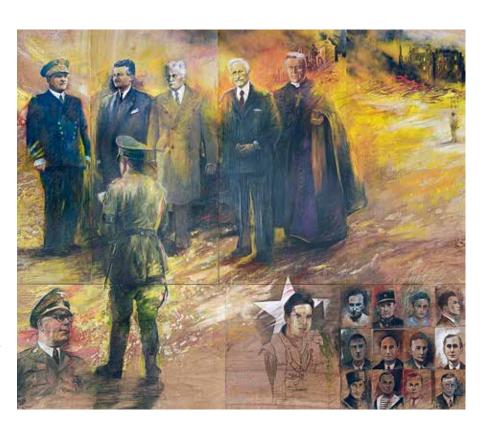
A l'écoute de la collectivité

Parmi les toutes premières décisions prises au profit des agents municipaux, un médecin du travail a été recruté. Le dialogue syndical s'avère fructueux et régulier. La transparence et la rigueur entrent dans «un contrat de confiance» entre les agents et la Municipalité. Pour davantage d'information, un site intranet a été mis en service et une lettre distribuée tous les deux mois.

La Ville est un employeur incontournable du bassin d'emplois de Saint-Dié-des-Vosges. 441 agents sont recensés en octobre 2017, contre 463 agents en octobre 2016. Avec 53 % de femmes pour 47 % d'hommes, la parité est quasiment respectée dans les effectifs de la collectivité.

Actions symboliques

L'Histoire de la République et de la ville est chère aux Déodatiens. La Municipalité tient à en conserver les symboles forts. Mise en place du tableau de Robert George «La supplique de Saint-Dié en 1944» dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville. Les portraits de tous les maires depuis la Seconde Guerre mondiale sont affichés dans l'escalier d'honneur. Une Fête de la Laïcité a été créée et 2018 est déclarée année de l'Éducation. Dans le cadre de l'anniversaire de la mort de Jules Ferry, plusieurs animations, dont le Festival international du film d'éducation, retiennent l'attention.





Une ville plus solidaire, pour tous les âges



1. Création d'une aide exceptionnelle en cas de naissances multiples

La Municipalité souhaite venir en aide aux familles déodatiennes ayant donné naissance à des jumeaux, des triplés ou plus, ou encore ayant adopté au moins deux enfants en même temps. La décision est en vigueur depuis septembre 2014. Elle alloue une prime de 500 euros pour des jumeaux et de 700 euros pour des triplés ou plus.



2. Aménagement d'aires de jeux dans les quartiers

Les enfants les connaissent déjà, L'Orme, Saint-Roch, Marzelay, Kellermann, des aires ont été créées, restaurées, réaménagées. Pas moins de 417 000 euros seront consacrés aux jeux du Jardin Simone-Veil (sur le site de l'ancienne piscine) qui comporteront des jeux d'eau et seront inaugurés pour l'été 2018.





3. Soutien à la Maison de l'Enfance F.-Dolto

L'accueil Petite Enfance est désormais ouvert tout l'été à Saint-Dié-des-Vosges!



4. Les rythmes scolaires

Il n'était pas question pour la Municipalité de réduire les Nouvelles Activités Périscolaires à des heures de garderie. Malgré les difficultés de ce programme gouvernemental, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires a été réussie. Les petits Déodatiens peuvent pratiquer des activités sportives, mais pas seulement, des ateliers bricolage, initiation à l'anglais, cirque, cuisine, éveil musical... leur sont également proposés. Coût pour la Ville hors aides de l'État : 300 000 euros par an.



5. Aider les jeunes adolescents à entrer dans l'âge adulte en les responsabilisant

Le Conseil Municipal des Jeunes est LA vitrine de la jeunesse. La Municipalité de David Valence lui a donné une nouvelle impulsion en ouvrant ses rangs aux collégiens et lycéens et en les impliquant dans les différentes actions municipales: nettoyages de printemps, Jardin dans ma Ville... L'année 2017-2018 a marqué un coup d'accélérateur puisque le CMJ a été consulté au moment de choisir les structures de jeux du Jardin Simone-Veil. Parallèlement, ses membres élus ont participé à l'organisation du Salon du Numérique Déodat'Connect #3 en s'occupant tout particulièrement de la partie jeux



6. Aide à la mobilité internationale

Une aide de 200 euros, limitée à cinq personnes, est destinée aux étudiants, déodatiens depuis au moins trois ans, souhaitant poursuivre leurs cursus hors Union Européenne. L'étudiant doit être inscrit dans un parcours de niveau supérieur et un établissement français reconnu par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.



7. Adapter la carte Cité Pass' aux besoins des familles

Permettant à tous les Déodatiens de bénéficier de tarifs préférentiels sur les activités proposées par la Ville, la carte Cité Pass' a connu une réévaluation de son barème pour une plus grande accessibilité. Pour répondre encore davantage aux besoins des habitants, la Municipalité a lancé le dispositif «Cité Pass' en ligne», qui permet d'inscrire les enfants aux activités périscolaires et de régler les factures par le net. Une vraie souplesse.



8. Mise aux normes des accès pour les personnes à mobilité réduite

Il s'agit là d'un vaste programme dont le planning est minutieusement étudié par la Municipalité. Des réunions avec des responsables d'associations s'occupant de personnes à mobilité réduite se poursuivent pour établir les phases du projet de mise aux normes de l'accès aux bâtiments, En ce qui concerne la voirie, chaque réfection prend en compte les modifications nécessaires. La Municipalité a généralisé la gratuité du stationnement sur la totalité du parc pour les personnes reconnues handicapées.



9. Projets d'aménagements logements

La Municipalité est intervenue pour faire avancer un projet du constructeur Di Florio qui après des années d'attente a pu faire sortir de terre, quai du Stade, les premières maisons destinées aux seniors. Ouverte en 2015, la maison de retraite Les Charmes est un établissement de 54 lits, deux lits en hébergement temporaire et douze places en Unité de vie protégée pour l'EHPAD ; douze places pour le Pôle d'Activités et de Soins adaptés. Sur proposition de la Ville, des travaux d'envergure ont été mis en œuvre pour la Résidence du Parc, laquelle comporte 66 logements pour personnes âgées totalement ou partiellement autonomes. Le prix de ces travaux à la charge du Toit Vosgien atteint 335 000 euros. Le CCAS a pris à sa charge le remplacement du mobilier des parties communes du rez-de-chaussée et l'aménagement d'une véranda.



10. Repenser les transports urbains

La compétence transports étant passée dans le giron de l'Agglomération, la Délégation de Service Public a été modifiée dans l'esprit d'une cohésion sociale et du développement économique. Ville-centre, Saint-Dié-des-Vosges a entre autres mesures souhaité l'extension de la ligne bus régulière n°1 jusqu'au centre de Sainte-Marguerite, la desserte de l'Hôpital Saint-Charles est améliorée. L'offre du réseau urbain de bus a été transformée pour une meilleure cohérence avec les liaisons ferroviaires. Le service de transport à la demande urbain permet de se déplacer moyennant 1 euro depuis les quartiers excentrés vers le centre-ville, et en rabattement sur le réseau régulier Déobus. Du lundi au samedi de 8 h à 17 h 30, réservation désormais au plus tard deux heures avant la course. Un service de bus urbain est également accessible le dimanche.





réalisé ou en cours de réalisation

.....



à l'étude



non réalisé

LES BONUS

Soutenir tous les publics

Ehpad Saint-Déodat - La Municipalité conduite par David Valence a soutenu l'aménagement et la modernisation de l'ancien Grand Séminaire qui regroupe désormais les établissements Saint-Joseph et Saint-Pierre-Fourier, sous le nom d'Ehpad Saint-Déodat géré par l'association éponyme. D'une capacité de 88 lits, il abrite notamment une unité de vie protégée de 14 chambres individuelles destinées à accueillir les résidents atteints des maladies d'Alzheimer et assimilées.

Création du dispositif «Pass'âge» - La Ville a mis en place ce dispositif pour rapprocher la culture des seniors ou des personnes en situation de handicap au travers d'une offre culturelle diversifiée directement au sein de leur espace de vie par le biais d'un programme d'actions adaptées. Co-organisé par le Musée Pierre-Noël, la Médiathèque Victor-Hugo, le conservatoire Olivier-Douchain et le Centre Communal d'Action Sociale, ce dispositif de culture «hors les murs» se déploie avec des goûters musicaux et des expositions autour de thématiques variées : la nature au sens large, la famille à travers ses portraits, les savoir-faire d'autrefois, la publicité...



Repas Convivialité et Partage - Rompre l'isolement, créer du lien, retrouver le plaisir de s'apprêter et s'assurer un repas complet à prix coûtant : les intérêts des Repas Convivialité et Partage sont nombreux. Proposés par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges à travers les services de KAFÉ/MPES, ces déjeuners ont pris un rythme bi-hebdomadaire en 2016.

Le BAFA à zéro euro - Le Bafa - brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur - est proposé à zéro euro pour les jeunes Déodatiens de 17 à 25 ans. Concrètement, la Ville prend à sa charge le financement de la formation si les candidats s'engagent à travailler pour la collectivité durant une semaine à dix jours.



La culture et le sport, des atouts pour notre ville



1. Pérenniser le Festival International de Géographe

Le Festival International de Géographie a été pérennisé en respectant l'autonomie de l'association chargée de son organisation. Création d'un FIG junior et du Salon de la BD. Les énergies sont mobilisées pour que le FIG rayonne encore plus largement autour de son berceau. Une réflexion est conduite pour offrir, à l'occasion du trentième anniversaire de 2019, un renouvellement de la formule.





2. Création d'un musée d'histoire de l'école

Visant à redonner à Jules Ferry la place qui devrait être la sienne dans notre ville, ce projet n'est pas oublié. La création de la classe orchestre à l'école Vincent-Auriol et le passage du Musée Pierre-Noël et de la Médiathèque Victor-Hugo dans le giron intercommunal lui ont volé la vedette. Ce n'est que partie remise, car la rénovation complète du Musée Pierre-Noël pourrait être initiée en 2020.



3. L'histoire industrielle doit être une fierté pour les Déodatiens

Les Déodatiens doivent être fiers de leur passé, industriel notamment. De véritables pépites composent ce joyau, comme l'usine verte signée Le Corbusier qui abrite la manufacture Claude et Duval, toujours en fonctionnement et inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2016. Ancienne propriété de Jean-Jacques Duval, l'usine Sylva est elle aussi identifiée comme un élément patrimonial fort. Elle est d'ailleurs devenue sujet d'étude pour les élèves de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy avec laquelle la Municipalité a signé une convention triennale.



4. Accéder à la culture par les médiathèques

Moyennant un budget total de 150 000 euros, d'importants travaux de rénovation ont été réalisés à la bibliothèque Jean-de-la-Fontaine en 2016. Devenue intercommunale, la médiathèque Victor-Hugo va totalement changer de peau d'ici 2020. Le bâtiment Nicolas-Copernic, au cœur de la cité déodatienne, laissera sa place à La Boussole, un pôle culturel et touristique qui comprendra notamment une médiathèque de type «Troisième Lieu».



5. Soutenir le street art et lancer des galeries d'art

Des vitrines désaffectées se sont égayées de galeries éphémères et le street art trouve son pied à terre à Saint-Dié-des-Vosges. A ce jour, ce sont neuf fresques qui ont été réalisées. Des boutiques vides sont ponctuellement utilisées par des commerces éphémères qui saisissent, comme en période de fêtes de fin d'année, des occasions propices au commerce.



6. Informer les habitants des événements

Des panneaux d'affichage visibles par tous permettent d'annoncer les manifestations qui se déroulent en ville. Cette information des habitants est également assurée par les différents médias municipaux : facebook, site internet, news letter, magazine municipal, web TV...



🗾 7. Un skate-park à vocation régionale

Parc Jean-Mansuy, le projet d'un skate-park est finalisé. Les concertations avec les clubs de skate-park et de VTT (pour la pratique du bmx) mais aussi avec de jeunes pratiquants ont été rondement menées, les études avec des architectes et des paysagistes ont été réalisées. Place désormais aux travaux pour une livraison attendue en octobre. Ce skate-park, qui veut être un équipement sportif de haut-niveau et non une aire de jeu pour enfant, devrait être le point de ralliement des skateurs du Grand Est et des frontaliers.



🕽 8. Les tarifs d'AquaNova America

Des tarifs préférentiels au centre aqualudique pour tous les habitants de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges ont été négociés ! Les habitants des 77 communes de l'agglo profitent eux aussi de ces tarifs applicables aux espaces aquatiques, océane, forme et plaine des jeux. Un plus : davantage d'élèves peuvent fréquenter la piscine et apprendre à nager. Sont concernées les écoles de Nayemont-les-Fosses, Saint-Michel-sur-Meurthe, La Voivre, Denipaire, Saint-Jean d'Ormont, Celles-sur-Plaine et le Ban-de-Sapt. A noter: une nocturne supplémentaire (le mardi) a été instaurée dès 2014.



9. Pratiquer le sport dans de bonnes conditions

La réfection complète du terrain de rugby, dont l'état ne permettait plus de jouer convenablement, a été réalisée. Un puits de 5 mètres a été foré pour atteindre la nappe alluviale. Le sol a été drainé et un système d'arrosage automatisé a été enfoui, avant engazonnement. Une clôture et des portiques sécurisés ont été mis en place. Cet investissement important de 140 000 euros a été réalisé dans le but de soutenir l'activité, devenue intercommunale, du club SDRB XV.

Sur le stade d'athlétisme, une cage de lancer de 11 mètres destinée au lancer de marteau et de disque a été créée pour 16 000 euros dont une partie financée par la réserve parlementaire de Gérard Cherpion.

La rénovation des cours de tennis couverts a consisté à réparer la toiture et mettre en place un équipement photovoltaïque. Un espace-vestiaire équipé de douches et sanitaires a été aménagé. Coût total : 889 000 euros. Ces travaux en font une des plus belles installations du Grand Est.





10. Donner les moyens aux clubs sportifs de former des jeunes dans les meilleures conditions

Le sport est une école en même temps qu'un loisir, et c'est à leur capacité de formation qu'on juge les grands clubs. Pour cette raison, outre la mise à disposition d'équipements municipaux de qualité, d'une équipe de sept éducateurs sportifs compétents et du maintien des montants des subventions depuis plusieurs années, la Municipalité est à l'écoute de chaque club et association, qu'elle accompagne selon leur projet de formation.



réalisé ou en cours de réalisation

.....



à l'étude



non réalisé

LES BONUS

Que la musique soit

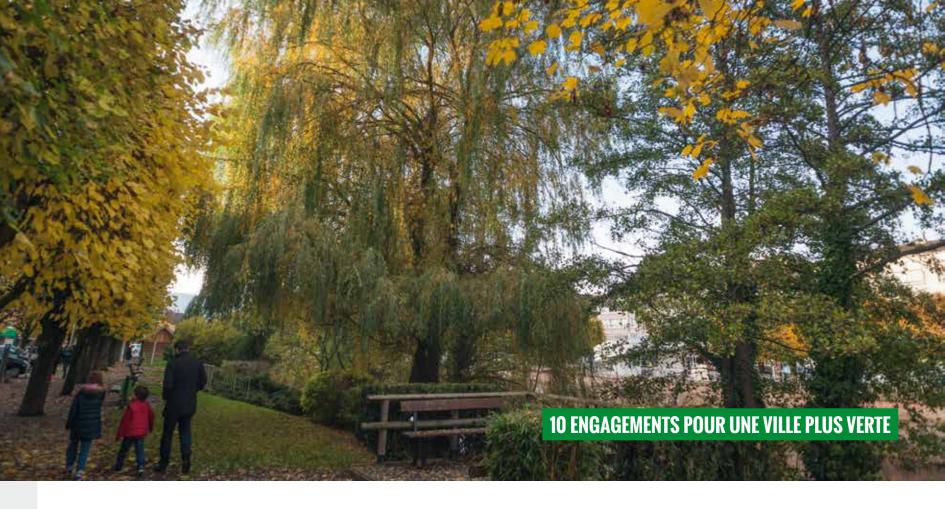
Orchestre ici, classe orchestre là... - Dans sa volonté de placer la musique au sein de son action culturelle, la Municipalité a décidé de créer un orchestre symphonique, le seul dans les Vosges. David Hurpeau, diplômé d'études musicales en direction d'orchestre, a été nommé Directeur musical de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges. Attaché à La Nef, il met ses compétences à disposition, entre autres, de l'association Orchestre + porteuse du festival Orchestival soutenu par la Ville, et chapeaute la classe orchestre créée en 2016-2017 à l'école Vincent-Auriol.

Tout au long de l'été !

Avec plus de 300 rendez-vous orchestrés par la Ville en lien avec les associations locales, des compagnies et intervenants professionnels, L'Été en Grand instauré en 2015 propose jusqu'à la fin août des animations pour tous les goûts et pour tous. Concerts, spectacles, rencontres autour du livre ou de l'histoire, sports, balades, expos, jeux géants, marchés nocturnes, ateliers maquillages... sans oublier les festivités, les cérémonies et la pyrotechnie développées autour de la Fête nationale. La Nuit Blanche concoctée par la Ville et l'UDAC a également trouvé sa place et son rythme biennal.

Un patrimoine architectural jugé exceptionnel

«L'œuvre de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement moderne» est constituée de 17 biens, dont l'usine verte de Saint-Dié-des-Vosges, répartis sur sept pays, qui témoignent de l'invention d'un nouveau langage architectural en rupture avec le passé. En juillet 2016, cette série était inscrite par l'Unesco au Patrimoine de l'Humanité. La même année, une partie du centre-ville était labellisée Patrimoine du XXº siècle (patrimoine de la seconde reconstruction) par le ministère de la Culture et de la Communication, qui distingue des éléments architecturaux remarquables et typiques du siècle dernier. Le périmètre comprend la place du Général-de-Gaulle, la rue Thiers, la rue Dauphine, la rue Stanislas et la cité administrative, et se distingue par ses marquises, ses balcons, ses portes de bois, ses couleurs.



Le choix du développement durable et de l'écologie pour notre ville



1. Redonner leur place aux arbres

Appauvris et fragilisés par les mauvaises attitudes et habitudes des hommes à leur égard, les arbres souffraient. Il était temps de leur donner les moyens de prendre toute leur place, par une gestion raisonnée et par des actions leur permettant de s'épanouir dans leur environnement contraint : végétalisation du pied, arrêt de la taille à outrance, enlèvement des grilles...



2. Redessiner entièrement le parc Jean-Mansuy

Ça a été l'une des premières actions 2014 de la Municipalité : enlever ces haies qui encadraient le parc Jean-Mansuy. D'emblée et avant même un fleurissement de type prairie, cette action a permis d'apprécier l'ouverture et de mettre en valeur les perspectives du site.



3. Privilégier les essences locales

60 % du patrimoine arboré de la ville se concentrent sur trois espèces. Une attaque parasitaire sur l'une d'entre elles serait synonyme de catastrophe environnementale pour la ville. Pour éviter cela, la Municipalité a opté pour la diversité des espèces, qui offre un large choix pour accentuer des ambiances au sein d'une ville. Elle permet de développer une mosaïque de formes, de couleurs, d'odeurs. L'étude de la palette d'essences disponibles et de leurs comportements étoffera l'implantation de nouvelles espèces. Un enrichissement des essences locales est une manière d'anticiper aussi les changements climatiques.



4. Piétonisation des berges de la Meurthe

Lancé en 2016, le Plan global de déplacement veut donner une large place aux mobilités douces et, dans ce cadre, une forte réflexion est menée concernant les berges de la Meurthe. Cette accessibilité rendue prioritaire aux piétons et cyclistes s'inscrira dans l'une des prochaines phases du projet Cœur de Ville. L'objectif est de permettre aux Déodatiens de se réapproprier un élément naturel important de la ville et de redonner à la rivière une place prépondérante dans la cité.



5. Lancement du projet d'une grande voie verte, de Plainfaing à Baccarat

Entré dans les compétences de la Communauté de Communes puis de la Communauté d'Agglomération, ce dossier a bien avancé, puisqu'une voie verte relie déjà Plainfaing au centre de Saint-Léonard. La faire «descendre» jusqu'à Saint-Dié-des-Vosges nécessite des études et des réflexions poussées. L'année 2018 devrait voir s'achever la jonction de la gare d'Etival-Clairefontaine à la zone de Moyenmoutier, ainsi que la partie Senones-Moussey. A terme, l'objectif est bien de développer les voies vertes de vallées à vallées.



6. Pédagogie autour de la redevance incitative

La Compétence Ordures ménagères étant tombée dans le giron de la communauté d'agglomération, le mode d'application de la redevance incitative est à l'étude puisque les six anciennes communautés de communes qui composent aujourd'hui l'Agglo avaient un fonctionnement différent. Il s'agit donc de tout mettre à plat avant d'envisager un mode de gestion généralisé.



7. Création d'une déchetterie verte

La compétence «gestion des déchets» ayant été transférée à l'intercommunalité, le dossier est sur le bureau de la Communauté d'Agglomération. Il avance bien, d'ailleurs, puisque l'achat d'un terrain à Saulcy-sur-Meurthe pour y implanter cette déchetterie verte est en cours.



8. Gestion durable des parcs automobile et immobilier de la Ville

Un état des lieux du parc automobile a été effectué. Il a été décidé de remplacer progressivement les véhicules les plus anciens par de nouveaux véhicules électriques. Une voiture et deux utilitaires sont ainsi en commande, de même que des bornes de recharge. La gestion du parc immobilier suit la même logique : toute rénovation répond à une logique durable, à l'image des panneaux photovoltaïques installés sur le toit de l'équipement dédié au tennis. L'extension du réseau de chauffage urbain par biomasse s'inscrit également dans ce cadre.



9. Soutien au programme Habiter mieux en Déodatie

Porté par le Pays de la Déodatie à travers la plateforme Maison de l'Energie et de l'habitat, ce dispositif rencontre un plein succès auprès des foyers aux revenus limités. Il est complété, depuis peu, par le programme Rénover mieux en Déodatie, qui s'adresse à tous les publics.

10. Faire de l'écoconstruction et de l'écotourisme des cartes de visite de la Déodatie

L'aspect environnemental est pris en compte dans chacune des rénovations des bâtiments communaux, par le choix des matériaux, notamment. De même, des mesures de la qualité de l'air sont régulièrement effectuées dans les bâtiments publics, ce qui reflète la volonté de la Municipalité de préserver la santé des Déodatiens. L'écotourisme est un aspect du cadre de vie à ne surtout pas négliger. La labellisation Arbre Remarquable du tilleul de la cathédrale permet à la Ville d'être une étape du circuit des arbres remarquables de France. Un inventaire est en cours à l'échelon local pour créer un parcours des arbres remarquables sur la ville. Par ailleurs, Saint-Die-des-Vosges est la référente vosgienne du comité de labellisation de l'association A.R.B.R.E.





réalisé ou en cours de réalisation



à l'étude



non réalisé

LES BONUS

Des labellisations

Depuis plus de trois ans, la Municipalité a inscrit la notion de développement durable au cœur de chacune de ses préoccupations... et ça se voit. Ces distinctions en sont la preuve!

- · Commune Nature 2017 : démarche initiée par la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour récompenser les communes contribuant à la préservation de l'eau. Les deux libellules obtenues saluent notamment la baisse de 70 % de l'utilisation de produits phytosanitaires.
- Lauriers des Collectivités: à l'échelle du département, la Ville a été primée dans la catégorie Développement des territoires.
- APIcité: label national décerné par l'Union nationale de l'apiculture française aux communes investie dans la préservation de la biodiversité. La remise du label a eu lieu le 28 novembre à Paris et deux abeilles ont été attribuées à la Ville, symboles d'une démarche remarquable.
- Un miel de bronze : pour sa première participation au concours Miel de Lorraine, la Ville a décroché la médaille de bronze pour son «Miel de montagne».

Une miellerie municipale

Située rue de la Bolle Prolongée et s'intégrant dans une Maison de la Biodiversité, elle mettra un laboratoire d'extraction du miel à la disposition des apiculteurs amateurs, dans le respect des normes exigées pour la labellisation AOP. Un potager pédagogique et un jardin conservatoire mettront à l'honneur des légumes oubliés, des herbes aromatiques, des fruits... Tout ce qui y poussera entrera dans la composition des repas Convivialité et Partage proposés par KAFÉ/MPES.

Extension du réseau de chauffage urbain

La société Dalkia procède actuellement à de lourds travaux d'extension du réseau de chauffage urbain. Deux kilomètres s'ajouteront aux sept kilomètres existants afin de relier à la chaufferie biomasse des équipements et bâtiments municipaux comme l'Espace François-Mitterrand, l'école Gaston-Colnat, l'hôtel de ville, la maison de la Solidarité, le pôle culturel et touristique La Boussole... Cette démarche permettra d'éviter l'émission de 5 000 tonnes de CO2, soit l'équivalent de 2 000 véhicules retirés de la circulation!



Divers droite

Au moment où nous livrons le fichier chez l'imprimeur, la tribune

politique de Nathalie Tomasi

TRIBUNES POLITIQUES

Union pour Saint-Dié

La démocratie autrement : le budget participatif

De quoi s'agit-il?

un processus démocratie participative dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité territoriale, généralement à des projets d'investissement. Née en 1989 à Porto Alegre au Brésil, cette innovation démocratique s'est diffusée à travers le monde.

Et en France?

Les budgets participatifs séduisent de plus en plus de communes : de Metz à Paris en passant par Tilloy-lès-Mofflaines (Pas-de-Calais) et ses 1 450 habitants, des collectivités de toutes tailles ont choisi cette démarche.

Celles de 5 000 à 20 000 habitants, aussi bien en milieu rural qu'urbain, sont cependant les plus nombreuses à le proposer à leurs citoyens.

Pour qui?

Impliquer le plus de citoyens possible est l'un des principaux enjeux pour les communes volontaires qui se lancent dans le budget participatif.

C'est également de soutenir les initiatives des habitants, de les écouter, de les mobiliser, mais aussi une méthode pédagogique de les plonger dans la réalité des choix budgétaires.

Quel budget?

S'agissant des montants, rien n'est figé mais la moyenne est de 9 euros par habitant. Pour Saint-Dié, cela correspondrait à un budget annuel de l'ordre de 200 000 euros.

Loon-Plage (Pas-de-Calais) a même choisi le système de budget participatif pour faire des économies, c'est-à-dire choisir de manière concertée les projets à abandonner.

Pourquoi pas à Saint-Dié?

Le budget participatif pourrait permettre aux Déodatiens de s'impliquer davantage dans la vie de leur cité.

Ce projet s'inscrit dans notre volonté de promouvoir une véritable démarche de consultation citoyenne.

Très attachés à toutes les formes de concertation, nous proposons depuis de nombreuses années la mise en place de conseils de quartiers dans tous les secteurs de la ville.

Pourquoi un tel développement?

Cet essor s'explique par une volonté politique d'associer davantage les citoyens à la vie de leur commune.

Le développement de platesformes techniques sur Internet facilite ce type de concertation : dans 40 % des cas, le dépôt et le vote du projet se font désormais en ligne.

Dans quel but?

Les budgets participatifs sont surtout utilisés pour recréer du lien entre les habitants et les élus.

Par ce dispositif, les citoyens cherchent avant tout à améliorer leur cadre de vie. Ainsi, les projets plébiscités concernent l'aménagement de l'espace urbain, la nature en ville, les modes de circulation douce ou les équipements culturels et sportifs.

Serge VINCENT, Christine URBES, Jean-Louis BOURDON, Nadia ZMIRLI, Michel CACCLIN, Ramata BA, Sébastien ROCHOTTE

ne nous est pas parvenue.

20 ans d'expérience à votre service

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE AGENCE

à Moyenmoutier 6, rue de l'Hôtel de Ville

Céline PIERREL

8, quai du Maréchal de Lattre de Tassigny 88100 Saint-Dié-des-Vosges

03 29 55 07 06

pierrel-celine@aviva-assurances.com





cocina

l'autre cuisine

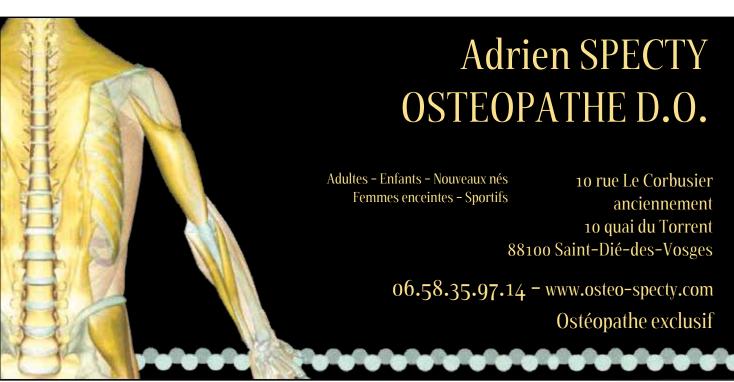
Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi 10 h - 12 h et 14 h - 19 h Samedi 9 h - 12 h et 14 h - 18 h Fermé le lundi

Déodat Distribution 4, rue Alphone Matter - ZAC Hellieule Rond-point Albert Camus - Saint-Dié-des-Vosges

deodat.cocina@orange.fr - www.cocina-lautrecuisine.fr

03 29 57 17 12





DRCHESTRE + 2018 ORCHESTIVAL.FR PROGRAMME BU FESTIVAL CHESTIVA D'ORCHESTRES GRATUIT

ORCHESTIVAL

Toujours plus avec Orchestre +

Forte du succès de sa première expérience, l'association Orchestre +, l'Orchestre qui regroupe Symphonique l'Orchestre de d'Harmonie Saint-Dié-des-Vosges, lance la deuxième édition d'Orchestival, festival dédié aux ensembles amateurs. Sous la direction de David Hurpeau et la présidence de Stéphane Blaise, un programme riche et varié a été concocté pour un temps fort musical du 10 au 15 avril. Thierry Pécou, compositeur de renommée internationale, en sera le parrain. Accompagné de son ensemble Variances, de l'Orchestre d'Harmonie et de Nicolas Prost, soliste, il proposera une création «La danse de Shiva», composée au retour de son premier voyage en Inde, lors d'un concert de haute qualité le samedi 14 avril à 20 h à l'Espace Georges-Sadoul. C'est d'ailleurs lors de cette journée que l'accent sera mis sur un instrument en particulier, le saxophone, sous le parrainage de l'association Des Anches et des Vosges, avec masterclass, ateliers, salon de la lutherie, conférences, concerts et même ciné-concert, big band, déambulation... Une Jazz Session clôturera la journée à 22 h à La Nef avec Antoine Arlot et Gaëtan Gromer suivie d'une Jam où vous pourrez participer à 23 h.

Nombre d'orchestres d'harmonie de Fraize, Raon-l'Etape, Gérardmer, voire Nancy et même l'Orchestre Symphonique de Friedrichshafen le vendredi 13 à 20 h à l'Espace Sadoul, dans le cadre du 45e anniversaire jumelage avec Saint-Dié, participeront à cette édition 2018. La soirée de clôture se déroulera à l'Espace Georges-Sadoul le dimanche 15 à 17 h 30, autour de «Pepita Greus» interprété par l'Orchestre Symphonique de Saint-Dié-des-Vosges associé au trio jazz mené par Stéphane Escoms. Evasion musicale garantie, au cœur des fallas, grandes fêtes populaires de Valencia!

comédie musicale Une marionnettique «Polichinelle et Orphée aux Enfers» le mercredi 11 à 15 h à l'Espace Georges-Sadoul, des apéros-concerts, un conte musical par l'Orchestre d'Harmonie de Talange, un ciné-concert «Le voyage dans l'histoire du cinéma», une soundpainting sous la direction de Nicolas Woillard, la projection du film «La visite de la fanfare», entre autres, feront la richesse et la diversité de ce festival où vous allez forcément trouver votre bonheur.

Programme complet à découvrir sur

www.orchestival.fr



A NE PAS MANQUER



Samedi 21 en journée

Evolution VTT - Coupe du Grand Est Trial descente Jeunes, massif du Kemberg



Samedi 21 à 20 h 30

The Elephant in the Room, comédie circassienne déjantée -Cirque Le Roux

Espace Georges-Sadoul



Mardi 1er, mercredi 2 et jeudi 3 mai Handball - Championnat de France masculins interligues

DU 14 AU 21 AVRIL

La Semaine de la Forêt, kézaco?

association avec les collectivités et

Le PETR Pays de la Déodatie, en de nombreux partenaires, porte localement l'initiative et organise la



«Semaine de la Forêt en Déodatie». Cette 5e édition se déroulera du 14 au 21 avril et s'articulera autour de la relation immuable qu'entretiennent nos forêts et l'eau, ceci au travers d'une trentaine de manifestations gratuites dans un esprit ludique, participatif et éducatif.

De la force brute des Hauts-Fers en passant par la douceur des plantes de nos vallées, d'une nature déifiée chez les Gaulois à l'utilisation de l'eau dans nos industries ou encore au travers de collections d'œuvres remarquables, venez découvrir les trésors que recèle notre territoire. Petits et grands, il y en a pour tous les goûts, alors faites votre choix et bonne semaine de la forêt à tous! Retrouvez le programme complet sur notre site www.deodatie.com

22 AVRIL

La malle au trésor du Salon des collectionneurs

remporté l'an dernier lors d'une édition ďun première Salon déodatien des collectionneurs, l'association de commerçants Rive Gauche s'apprête à transformer l'essai avec une cinquantaine d'exposants regroupés dimanche 22 avril 2018 de 9 h à 17 h à l'Espace François-Mitterrand.

êtes collectionneur, vous aimez partager votre passion, vous voudriez échanger des pièces avec d'autres, vous êtes vendeur, acheteur ou curieux de découvrir

Après un incontestable succès une foultitude d'objets parfois surprenants, alors ne manquez pas ce rendez-vous printanier. À propos, savez-vous qu'après la philatélie et la numismatique, l'arctophilie, bien que peu connue, est la troisième collection la plus répandue au monde ? Et que ce drôle de nom désigne un collectionneur d'ours en peluche?

Entrée:2€



15^E ÉDITION

Trail des Roches

Avec le printemps de retour, les amateurs de dépassement de soi sur d'improbables terrains forestiers éprouvent des fourmillements dans leurs mollets d'acier. Et se montrent impatients de s'élancer à l'assaut des tracés retenus ce 29 avril 2018 à l'occasion du 15e Trail des Roches. Plusieurs possibilités sont offertes. Les sportifs pourront tenter l'exploit au fil des 19 km (+1000 m) du parcours « Découverte », dessiné sur le massif de l'Ormont, avec approche du sentier des Schlitteurs, de la

roche du Sapin Sec, de la roche des Abris, de la cascade des Molières, de la roche des Fées, etc.Les confirmés peuvent choisir le parcours 55 km (+2700 m) qui permet d'aborder d'un pied agile trois massifs déodatiens : le Kemberg, l'Ormont et la Bure. Entre sentiers, chemins et singles, il y en aura pour tous les goûts! D'autant qu'il est possible de choisir la formule du 55 km relais. Le premier coureur part à 6 h pour 25 km dans le massif du Kemberg. Dès que le premier termine sa boucle, le deuxième coureur part pour 30 km dans les massifs de l'Ormont et de la Bure. Pour ne pas être victime de son succès, Trail des roches limite ses courses à 500 participants. Seul ou accompagné, la qualité de l'organisation de cette compétition demeure un critère apprécié.

Inscriptions en ligne (aucune inscription par téléphone ou par courrier) et renseignements : www. traildesroches.com

Trail des Roches dimanche 29 avril

19 km Découverte

Le départ est donné à 10 h sous la Tour de la Liberté, retrait des dossards samedi de 15 h à 18 h au magasin Intersport ou dimanche de 8 h à 9 h 45 à l'Espace François-Mitterrand.

55 km et 55 km relais

Le départ est donné à 6 h sous la Tour de la Liberté, retrait des dossards samedi de 15 h à 18 h au magasin Intersport ou dimanche de 5 h à 5 h 45 à l'Espace François-Mitterrand.

VOS COLLECTES EN PORTE-À-PORTE AU MOIS D'AVR

Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes :

Lundi: Saint-Roch, l'Orme, la Vigne-Henry, Marzelay, Le Villé, Robache Mardi: la Bolle, les Tiges,

les Moîtresses

Mercredi: Dijon, Gratin, La Behouille, Le Pré-Fleuri Jeudi: Foucharupt, la Vaxenaire,

Hellieule

Vendredi: Kellermann, centre-ville

Collecte des ordures ménagères :

Mardi: Kellermann, centre-ville

Collecte des gros objets

La collecte des gros objets a lieu chaque mois sur l'ensemble des quartiers de la ville. Ce service est gratuit. Les objets doivent être sortis la veille et déposés à l'endroit où vous déposez habituellement vos conteneurs.

Mardi 3 : la Behouille, Dijon, Gratin, Pré Fleuri, la Vaxenaire, la Vigne-Henry, Robache

Mardi 10 : Kellermann, Saint-Roch, l'Orme

Mardi 17: centre-ville, les Tiges, les Moîtresses

Mardi 24 : Foucharupt, Marzelay,

REPAS CONVIVIALITÉ

Du 4 au 30 avril à 12 h

Mercredi 4 : Espace Louise-Michel Mercredi 18 : Salle Carbonnar Lundis 9, 23, 30 : **Bâtiment KAFÉ/MPES**

Mercredi 11 : Tour de La Liberté **Lundi 16 : Espace Germaine-Tillion**

Mercredi 25 : Maison de Quartier de Foucharupt

Vendredi 27 : Maison de Quartier de La Bolle

Table d'Hôtes «La Chine»

Vendredi 13 à 19 h 30 **Espace Germaine-Tillion** Tarifs: 8,50 € - 5 € (- de 12 ans)



ÉDUCATION

Bien s'épanouir à l'école

La Ville compte 2 187 élèves (soit 27 élèves de plus qu'en 2014) répartis dans les onze écoles publiques et les deux écoles privées. Soucieuse du bien-être des enfants et attentive à leur l'épanouissement à l'école, la Municipalité consacre en moyenne et par an depuis 2014, un budget de 475 000 euros aux travaux et éguipements dans les écoles et subventionne la Caisse des écoles à hauteur de 724 000 euros (750 000 euros en 2017 contre 480 000 euros en 2013) dont 193 000 euros dédiés au financement (des transports et fournitures scolaires, dictionnaires, voyages de fin d'année, photocopies...). A noter également que 180 000 euros sont alloués en moyenne aux écoles privées depuis 2015, contre 57 000 euros en 2014, avant la résolution du contentieux opposant la Municipalité précédente à l'association Institution Sainte-Marie et à l'OGEC du Val de Galilée. Concernant l'organisation du temps scolaire pour la prochaine rentrée et suite au Décret du 27 juin 2017, la Municipalité a souhaité mettre en place des réunions publiques informatives, au nombre de sept, et a sollicité les acteurs du monde éducatif parents ďélèves, (enseignants, familles, éducateurs) et associatif sous forme de sondages afin de connaître leur avis sur le maintien ou non de la semaine des 4 jours et demi. Résultat de cette enquête : hormis l'école Fernand-Baldensperger, 70 % des enseignants et 70 % des parents des

écoles publiques sont pour un retour à la semaine de 4 jours. La Ville a donc décidé de déposer une demande de dérogation pour l'ensemble des écoles auprès du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) qui décidera ou non du retour à la semaine de 4 jours.

Sur la question de la carte scolaire 2018-2019, le DASEN a informé la Ville par courrier des ouvertures et/ou suppressions de postes d'enseignants suivantes :

- 2 retraits de poste d'enseignant dans les groupes scolaires Clémencet-Darmois et Ferdinand-Brunot
- 3 implantations de poste d'enseignant au titre des dispositifs «CP dédoublés» dans

les écoles Vincent-Auriol, Fernand-Baldensperger et Jacques-Prévert

- 2 implantations de poste d'enseignant au titre du dispositif «CE1 dédoublés» pour les écoles Vincent-Auriol et Fernand-Baldensperger
- 1 implantation d'un poste d'Enfants Allophones Nouvellement Arrivés (EANA) pour le groupe scolaire Ferdinand-Brunot.

Lors du conseil municipal du 16 mars dernier, l'ensemble des élus s'est opposé aux suppressions des postes d'enseignants tout en donnant un avis favorable aux mesures de nature à maintenir ou améliorer les conditions de prise en charge des enfants.



AU PROGRAMME DES VOLLEYEURS

Gros calendrier pour les troupes du président Mercier, en ce mois d'avril.

Le dimanche 15 avril à 14 h, les filles de N2 accueilleront le Volley-club de Cysoing, avant que les garçons affrontent Villers-Cotterets (16 h), au Palais Omnisports Joseph-Claudel.

Le dimanche 29 avril, toujours au Palais Omnisports Joseph-Claudel où les supporters sont attendus en masse, les Louves rencontreront Strasbourg-Université Club à 14 h, avant de céder leur place près du filet à leurs homologues masculins, contre Reims Métropole.



PRIX HENRI-THOMAS

L'heure est aux inscriptions!

La 24º édition du Prix Henri-Thomas de la nouvelle littéraire, organisée par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges et le quotidien Vosges Matin, est lancée! Cette année, vos écrits devront répondre à la thématique «Apprendre» proposée dans le cadre de l'Année de l'Education. A

chaque plume de s'approprier ce thème à sa manière....

Soumis au jury, le texte devra présenter les caractéristiques d'une nouvelle : un récit court, écrit en prose, caractérisé par la concision et l'efficacité de son écriture. Son action est assez simple

mais construite de façon à ménager un effet de surprise au dénouement...

Les personnes intéressées devront impérativement envoyer leur manuscrit avant le vendredi 27 avril à minuit à la Médiathèque Victor-Hugo, 11 rue Saint-Charles, 88100 Saint-Dié-des-Vosges.

Le règlement ainsi que les modalités (volume du texte, interligne...) sont disponibles sur notre site www.saintdie.eu

Plus d'infos : Marine Haeusser, Tél. 03 29 51 60 40 ou marine.haeusser@ca-saintdie.fr



Jusqu'au 28 avril

Expo Photo : «Bâtisseurs d'embellies». Rencontre avec Madeleine

Millot-Durrenberger le mardi 10 à 18 h

Espace des Arts Plastiques Cepagrap

Jusqu'au 11 mai

Expo «Le Petit Chaperon Rouge»

Proposée par l'atelier Peinture l'EAP Cepagrap, encadré par E. Antoine

La Nef

Jusqu'au 27 mai

Expo «La Seconde reconstruction de Saint-Dié-des-Vosges»

Débats urbains, patrimoine humain

Musée Pierre-Noël

Tous les samedis de 9 h à 11 h

Comptoir de vêtements

à petits prix organisé par l'Association Familiale protestante. Contact : 06 78 91 88 24

Espace le Phare - 4 rue de la Paix

Samedi 31, dimanche 1er et lundi 2 avril à 9 h

Echecs : 17º Open International

Palais Omnisports Joseph-Claudel

Mercredi 4 à 15 h

Goûter musical par les élèves du Conservatoire O-Douchain

EHPAD de Foucharupt

Mercredi 4

Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme «Tous en bleu à Saint-Dié-des-Vosges»

Tricotez des carrés de 15x15 en laine bleue avec le soutien du collectif Déodat Handicap. Contact : Irène Thomas-Oswald - 06 28 5475 78

Jeudi 5 à 19 h

Concert de la classe de chant musiques actuelles de David Obeltz

La Nef - Conservatoire O.-Douchain

Vendredi 6 à 17 h

Basket en famille

Palais Omnisports Joseph-Claudel

Vendredi 6 à 18 h 30 Bibliothèque Humaine

Venez à la rencontre de six professionnels des métiers du look

Médiathèque Victor-Hugo

Vendredi 6 à 20 h

Concert «L'énigme de la Reine»

Conte musical d'O. Dartevelle par les élèves des classes de clarinette

La Nef

Samedi 7 de 14 h à 17 h

Le Salon de Thé

par les jeunes adultes de l'association APIST

Médiathèque Victor-Hugo

Samedi 7 à 20 h 30

Basket SDV Seniors M / BC Dieuze

Palais Omnisports Joseph-Claudel

Dimanche 8 à 16 h

Concert de Magali Weely, soprano, et Georges Ernwein, pianiste organiste

proposé par Lady Chœur

Cathédrale

Dimanche 8 avril

Parcours du Goeur : deux circuits (12 km et 7,5 km), départs libres de 8 h 15 à 15 h (13 h pour le grand circuit)

Espace Louise-Michel

Lundi 9 à 14 h 30

Conférence UCP «Gustave Courbet, peintre novateur et révolutionnaire»

par Jean-Marie Gigenkrantz, professeur émérite, université de Lorraine

Musée Pierre-Noël

Mardi 10 à 18 h

Rencontre avec Madeleine Millot-Durremberger pour l'expo «Bâtisseurs d'Embellie»

Espace des Arts Plastiques Cepagrap

Vendredi 13 à 17 h 15

Conférence Budé«Chiang Kaï-Shek : le grand rival de Mao»

par l'historien Alain Roux

Amphithéâtre du Lycée Jules-Ferry

Samedi 14 à 10 h

Basket Les Covotes / Epinal

Palais Omnisports Joseph-Claudel

Samedi 14 à 14 h

3º journée Natathlon

+ A vos plots

Extérieur AquaNova America

Samedi 14 à 20 h 30

Basket SDV Seniors M / BC Gironcourt

Palais Omnisports Joseph-Claudel

Lundi 16 à 14 h 30

Conférence UCP «Louis Aragon, poète de la Résistance»

par P. Kelche, professeur en lettres classiques

Espace Georges-Sadoul

Mardi 17 à 13 h 30

Randonnée pédestre

avec le Club Vosgien (9 km - D : 300 m)

Rendez-vous parking du Palais Omnisports Joseph-Claudel

Mercredi 18 à 18 h

Concert des orchestres et ensembles du conservatoire

La Nef - Conservatoire O.-Douchain

Vendredi 20 de 18 h à 20 h

Soirée Jeux

en partenariat avec l'association Jeux à Saint-Dié et la Ludothèque

Médiathèque Jean-de-la-Fontaine

Samedi 21 à 8 h

Golf - Open Go Sport

Parc E. et J.-Woehrlé

Samedi 21 à 10 h 30

Blabla'thé

Médiathèque Jean-de-la-Fontaine

Samedi 21 à 14 h

Conférence philatélique

sur les oblitérations mécaniques par la SCOTEM

Tour de la Liberté

Samedi 21 à 20 h 30

Basket SDV Seniors M / AS Champigneulles

Palais Omnisports Joseph-Claudel

Dimanche 22 de 10 h à 12 h

Bourse - échanges de l'Amicale des Philatélistes

Espace François-Mitterrand

Mardi 24 à 8 h

Randonnée pédestre

avec le Club Vosgien (16 km - D : 650 m)

Rendez-vous parking du Palais Omnisports Joseph-Claudel

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Dimanche 29

- 10 h : rassemblement devant l'Hôtel de Ville pour départ du défilé
- 10 h 10 : dépôts de gerbe à la stèle des déportés puis à 10 h 25 au Monument aux Morts
- 10 h 25 départ en défilé vers le Monument aux Morts pour dépôt de gerbe
- 11 h : allocutions au Grand Salon de l'Hôtel de Ville

Vendredi 27 à 20 h 30

Scènes Musiques Actuelles / Plateau Electro

Floating Arms / M.O.K.O / Kings Love Jacks

La Nef

Samedi 28 à 15 h

Assemblée générale des Amis de la fondation Yvan et Claire-Goll

Espace G.-Philipe / Local Archéo Vosges

Dimanche 29 à 15 h 30

Concert orgue et chant choral

au profit de la restauration de l'orgue de Fraize

Cathédrale

Lundi 30 à 19 h

Loto du Sport Adapté

Contact : Jeanne Clauser - 06 50 83 31 14

Palais Omnisports Joseph-Claudel

5-6 mai de 14 h à 18 h

13º journées d'Histoire régionale

proposées la Région Grand Est sur le thème «Transports et communications» : animations, expositions, conférences, spectacles, livres... Entrée libre

Espace François-Mitterrand et Tour de la Liberté

Culture



ope. c

Manifestation, évènementiel

6,9
millions d'euros de désendettement (tous budgets cofondus)

42
BAFA financés par la
Ville ; 50 bacheliers
mention très bien
récompensés

3,3
millions d'euros
investis
dans la voirie

1,76
million d'euros
investis
dans les écoles

Plus de
300
rendez-vous proposés
du 21 juin au 31 août,
dans l'Eté en Grand

Près de

20

millions d'euros
investis tous
budgets confondus

154 000 euros de travaux place Jean-XXIII

500 000
euros par an
d'économie sur la
restauration scolaire
depuis 2017

140 000 euros de travaux sur le terrain de rugby 132 630
euros versés
aux agents
en chèques CADUDAC

depuis 2017
102
euros par an
d'économie sur la
facture d'eau
(consommation moyenne de 120m³/an)

Plus de
52 000
euros de chèques
Déodat Sport
distribués

2014-2018

4 ans de mandat

million d'euros d'investissement pour le projet Cœur de Ville phases I et II Epargne nette positive dès 2016 à 320 000 euros

4 155 074
euros
d'investissements
tous budgets
confondus
inscrits au budget primitif

500 000 euros de travaux pour un skate-parc sportif d'envergure régionale

maintien
des taux
d'imposition

malgré une baisse de 5 millions de recettes de fonctionnement depuis 2014 974 000
euros par an de
subvention au CCAS
(Solidarité) et à la
Caisse des Ecoles

1,49
million d'euros prévus
dans la voirie

477 100
euros
d'investissements
prévus

dans les écoles

EN **2018**